



Conditions Générales de Vente

Préambule

AZERTIX désigne ici, par son nom commercial, les entreprises enregistrées au nom de **DELANNOY**, dont le siège social se situe au : 6 rue Georges Brassens 80800 Villers-Bretonneux.

- Assistance informatique sur site / à domicile : Siret 50479054400010 - NAF 62.09Z
- Développement de sites Internet : Siret 52891520000018 - NAF 62.02A

Le présent document a pour objet de définir les conditions techniques et financières sous lesquelles AZERTIX s'engage avec le client.

Les services proposés par AZERTIX concernent :

- l'assistance informatique sur site / à domicile : conseil, formation, dépannage, maintenance, installation ou toutes autres prestations de services en relation avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- le développement de sites Internet (création, maintenance, référencement)

Le client reconnaît avoir choisi en connaissance de cause les prestations de service correspondant à ses besoins et avoir reçu d'AZERTIX toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire au présent engagement.

Toutes les interventions effectuées par AZERTIX sont réalisées aux présentes conditions générales, consultables en pied de page sur le site Internet <http://www.azertix.com>. Ces conditions générales de vente sont également consultables sur demande, comme indiqué sur les factures ou les devis signés par le client préalablement à une prestation. Toute commande passée par le client auprès d'AZERTIX implique donc l'acceptation totale des conditions définies dans ce document, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du client. AZERTIX se réserve le droit de modifier à tout moment ces présentes conditions.

Le présent contrat est gouverné par le droit français. Toute contestation sera de convention expresse de la compétence des tribunaux dont dépend le siège social d'AZERTIX.

I - Assistance informatique sur site / à domicile

Article 1. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre AZERTIX et son client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Article 2. Obligations d'AZERTIX

AZERTIX s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Nature des prestations :

- Une « Installation » correspond à la mise en service d'un nouvel ordinateur, d'une connexion Internet, d'un nouveau périphérique / équipement multimédia ou d'un nouveau logiciel et éventuellement à sa prise-en-main par l'utilisateur. La séance est définie, en termes de durée et de prix, en fonction du nombre et du type d'équipements, des logiciels et/ou de services faisant partie de l'Installation. Une fois la partie mise-en-service validée, le temps éventuel restant est dévolu à la prise-en-main. Les pré-requis sont que le client dispose d'un ordinateur en bon état de fonctionnement et, selon les cas, du matériel à installer en état de marche, des CD, licences et clefs d'activation des logiciels à installer et/ou des codes d'accès à Internet et d'une ligne ADSL ou liaison par câble effectivement fonctionnelle.

- Le « Dépannage » vise à établir un diagnostic permettant de proposer une solution et d'en évaluer le temps et le coût de mise en œuvre, puis à mettre en œuvre une solution aux symptômes décrits par le client durant le pré-diagnostic. La séance est facturée au temps passé.

- La « Formation » vise à faire progresser le client dans son apprentissage de l'ordinateur, de l'Internet, de la photo numérique ou de toute autre application informatique incluse dans la liste des besoins convenus avec le client par téléphone lors du pré-diagnostic et pour lesquels AZERTIX a déclaré avoir les compétences. La séance est définie en termes de durée et de prix et en aucun cas en termes d'objectifs d'assimilation : dans le cadre d'une formation, AZERTIX est soumis à une obligation de moyens mais pas de résultat puisque chaque personne apprend à son rythme. Les pré-requis sont que le client dispose d'un ordinateur en service et en bon état de fonctionnement et des logiciels, matériels et services auxquels le client souhaite être formé.

Article 3. Obligations et responsabilité du client

Le client s'engage à tenir à la disposition d'AZERTIX l'ensemble de la documentation technique remis par les fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs notamment les supports numériques d'installation (CD-Rom, disquette, DVD-Rom...), les numéros de licences, les codes d'identification des différents fournisseurs potentiels et toute information nécessaire à AZERTIX au titre de son intervention (exemple : l'historique de l'apparition de la panne). Le client est seul responsable de la réalisation des sauvegardes de ses données et de ses logiciels avant la réalisation de la prestation par AZERTIX. Le client s'engage à ce que son matériel

informatique soit branché sur une installation aux normes et qu'il soit facilement accessible par le technicien. Le client est informé que l'ensemble des frais, quels qu'ils soient, afférents à l'exécution des prestations et notamment les frais d'électricité, de connexions à Internet ou les frais d'usure des consommables informatiques engendrés par les manipulations effectuées par AZERTIX sont et restent à sa charge. En aucun cas, le client ne pourra en demander le remboursement total ou partiel sous quelque forme que ce soit. Le client est informé que les prestations, comme sa propre intervention, peuvent entraîner une rupture de la garantie du constructeur et/ou du distributeur et/ou du fournisseur auprès duquel le client a acquis ses équipements et à laquelle ne se substitue en aucun cas une garantie de la part d'AZERTIX. Il appartient au client de vérifier que ses équipements ne sont plus sous garantie contractuelle. Le client s'engage à effectuer les branchements utiles au bon fonctionnement du matériel avant la venue du technicien pour la réalisation d'une prestation. Si tel n'est pas le cas, le technicien prendra le temps nécessaire pour effectuer la mise en service du matériel et effectuera ensuite la prestation.

Article 4. Prise de commande

Le client passe commande par téléphone au 06.18.61.58.73 ou par email à l'adresse contact@azertix.com.

Article 5. Prix et paiement

Compte tenu du régime fiscal d'AZERTIX et conformément à l'article 293 B du C.G.I., la TVA n'est pas applicable. Les tarifs s'entendent donc "prix nets" et sont exprimés en Euros.

Les tarifs en vigueur pour les différents services proposés par AZERTIX sont disponibles en ligne sur le site <http://www.azertix.com>, par email à l'adresse contact@azertix.com, par téléphone (06.18.61.58.73), ou sur demande à l'adresse suivante : AZERTIX, 6 rue Georges Brassens, 80800 Villers-Bretonneux. Les tarifs sont systématiquement communiqués au client et validés d'un commun accord entre le client et AZERTIX avant toute intervention.

Toute prestation commandée par le client est, dès cet instant, réputée connaître un début de réalisation. Au cas où le client refuserait, comme il en a la liberté, le commencement de la prestation, ou si le client ou la personne chargée de le représenter était absent sur le lieu de rendez-vous à l'heure convenue, le client s'engage à verser une indemnité compensatrice égale à une demi-heure de travail plus un déplacement. Cette indemnité sera également appliquée si, dans le cadre d'un dépannage à domicile, AZERTIX ne parvient pas à résoudre le problème pour lequel le client a fait appel à ses services.

Article 6. Réduction ou crédit d'impôt

AZERTIX est une société d'assistance informatique et internet à domicile, agréée sous le numéro **SAP504790544** pour l'ensemble du territoire national. A ce titre, le client particulier peut bénéficier d'un crédit ou d'une réduction imputable sur l'impôt sur le revenu, égal à 50% des sommes payées à AZERTIX, au titre des prestations d'assistance informatique et Internet à domicile, dans les conditions prévues à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts. Ces sommes sont retenues dans la limite de 1 500 euros, par an et par foyer fiscal, de ses dépenses totales en prestations d'assistance informatique et Internet à domicile. Pour les contribuables bénéficiant du crédit d'impôt, l'excédent non imputable sur l'impôt sur le revenu est restitué. Bénéficiaires du crédit d'impôt, les contribuables suivants qui ont recours aux services à la personne (définis à l'article D 129-35 du code du travail) rendus à leur résidence : - Les contribuables célibataires, veufs ou divorcés qui exercent une activité professionnelle ou qui sont inscrits durant trois mois au moins sur la liste des demandeurs d'emploi (prévue à l'article L 311-5 du Code du travail) au cours de l'année de paiement des dépenses - Les personnes mariées ou ayant conclu un PACS, soumises à une imposition commune, qui exercent toutes deux une activité professionnelle ou qui sont inscrits durant trois mois au moins sur la liste des demandeurs d'emploi (prévue à l'article L 311-5 du Code du travail) au cours de

l'année de paiement des dépenses Bénéficient de la réduction d'impôt, les contribuables autres que ceux qui bénéficient du crédit d'impôt. Le client recevra avant le 31 janvier de l'année suivant l'année de réalisation et de paiement de la prestation, une attestation fiscale indiquant notamment les sommes versées au titre des prestations d'assistance informatique et Internet à domicile ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt.

Article 7. Garantie et responsabilité

Les interventions sont garanties 15 jours. A ce titre nous prenons en charge les frais d'intervention et de déplacement entraînés par la reproduction d'une panne identique sur le même matériel ayant fait l'objet d'une intervention dans les quinze jours précédents.

AZERTIX ne peut être tenu responsable d'un quelconque préjudice indirect (tel que la perte de données, perte de profit...). La responsabilité d'AZERTIX ne saurait être engagée pour les conséquences directes ou indirectes qu'entraînerait le mauvais fonctionnement ou le non fonctionnement de l'équipement du client et notamment toute perte de données, non-conformité, incompatibilité, dysfonctionnement ou dégradation consécutive ou non à son intervention. En aucun cas, et quelle que soit la prestation demandée, AZERTIX ne pourra donc être tenu pour responsable d'un endommagement du matériel et/ou d'une perte totale ou partielle des données informatiques du client, quelle qu'en soit la raison.

En tout état de cause, si sa responsabilité venait à être retenue au titre d'un préjudice direct le montant de l'indemnité versé par AZERTIX ne saurait excéder la somme réglée par le client au titre de l'intervention.

Article 8. Loi Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par AZERTIX. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant AZERTIX à l'adresse mentionnée plus haut.

II - Développement de sites Internet

Article 1. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre AZERTIX et son client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Article 2. Obligations d'AZERTIX

AZERTIX s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

AZERTIX réalisera la prestation dans le respect du cahier des charges validé par le client lors de la commande.

Article 3. Détail des prestations

3.1 - Conception : La conception du site comprend l'étude du projet du site, le contenu des pages, la navigation. Le client remet le texte et les images des pages. Sont compris : la programmation HTML, la numérisation et l'optimisation des images, la mise en page des images, la prise de vue éventuelle (photos), l'insertion de musique, d'animations, la rédaction du texte définitif à partir des textes fournis par le client. Celui-ci assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à AZERTIX. AZERTIX se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le client en fait la demande, AZERTIX pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascripts ou toute autre technologie libre de droit ou utilisée sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. AZERTIX décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par AZERTIX, en respectant les desiderata éventuels du client. AZERTIX possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

3.2 - Mise en ligne : La première mise en ligne consiste en la préparation du serveur et la transmission du site terminé vers celui-ci.

3.3 - Nom de domaine : Le client est seul responsable du nom donné au domaine (monsite.fr, monservice.com, etc.). AZERTIX enregistrera, au nom du client, tout nom ou domaine dans les conditions définies entre les parties. Le client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui. AZERTIX n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage, les conditions générales de vente de ces organismes s'appliquent donc.

3.4 - Hébergement : L'hébergement caractérise les ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet. Il s'agit de la location annuelle d'un espace disque sur le serveur. Le Webmaster ne peut pas être poursuivi pour des défauts liés au serveur sur lequel est hébergé le site du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Dans le cas où AZERTIX fera appel à une société spécialisée dans l'hébergement de

sites Internet, AZERTIX facturera un prix en fonction du prix demandé par l'hébergeur pour cet hébergement. AZERTIX ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles.

3.5 - Référencement, publicité du site : Les moteurs de recherches permettent aux internautes de découvrir l'adresse d'un site qui les intéresse. La tâche du Webmaster consiste en une déclaration manuelle après des principaux moteurs de recherches (Google, Yahoo, Bing...) ainsi qu'éventuellement auprès d'une certaines quantités d'annuaires. Il ne peut être tenu responsable des réactions de ces sociétés.

Les offres de référencement correspondent à la mise en place dans le code source des pages d'un certain nombre de mots clés permettant aux moteurs de recherche d'indexer le site. Il s'agit ici pour AZERTIX d'une obligation de moyens et non de résultats. AZERTIX ne saurait garantir la présence effective du site du client dans les moteurs et annuaires. AZERTIX peut avoir recours à des liens sponsorisés auprès de sociétés spécialisées afin d'optimiser le référencement pour son client.

3.6 - Maintenance : L'ajout de contenu ou la modification du site du client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Seul le Webmaster pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du client. Durant les 12 premiers mois suivant la mise en service du site, le client aura la possibilité de demander des modifications mineures du contenu du site, à concurrence de maximum 1 heure de travail par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Ces mises à jour comprennent la modification des pages existantes (rajout ou modification de photos, de texte, etc.). Les mises à jour de type ajouts de pages supplémentaires, de fonctions, de modules, etc. ou modifications de la charte graphique feront l'objet d'un devis supplémentaire à la demande.

3.7 - Support technique : AZERTIX propose un support technique par e-mail et par téléphone, gratuit et limité à un nombre raisonnable d'appels téléphoniques ou de messages par mois. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation. AZERTIX tentera de répondre à toute autre question sans garantie.

Article 4. Obligations et responsabilité du client

4.1 - Le client reconnaît avoir reçu d'AZERTIX toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le cahier des charges accepté par le client contractualise l'engagement passé entre les deux parties. Toute demande sortant du cadre de ce cahier des charges fera l'objet d'un devis. Le client s'engage à fournir à AZERTIX tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du client, dans le respect des délais mentionnés sur le devis.

4.2 - En application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le client est civilement et pénalement responsable du contenu de son site, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité et de protection des mineurs. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette". Le client garantit AZERTIX contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations hébergées.

4.3 - Le client s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Article 5. Contenu du site

Le contenu du site doit être en conformité avec les lois en vigueur. AZERTIX s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et ne les transmettre à des tiers qu'avec leur accord. AZERTIX se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

AZERTIX se réserve le droit de refuser de développer un site non conforme à la morale. Le client est responsable du contenu de son site. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur ainsi que la netiquette.

Article 6. Commande

6.1 - La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis rédigé par AZERTIX.

6.2 - Le délai de validité du devis ainsi que le montant de l'acompte demandé sont de 1 mois. La commande devient effective dès lors que AZERTIX a reçu le bon de commande daté, signé par le client et accompagné du montant de l'acompte prévu.

6.3 - Le bon de commande est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales de vente.

6.4 - AZERTIX se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur.

6.5 - Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau devis.

Article 7. Prix et facturation

7.1 - Compte tenu du régime fiscal d'AZERTIX et conformément à l'article 293 B du C.G.I., la TVA n'est pas applicable. Les prix s'entendent donc "prix nets" et sont exprimés en Euros.

7.2 - Les prix des prestations Internet et options fournies par AZERTIX font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations. Les tarifs en vigueur sont disponibles sur demande auprès d'AZERTIX. Les prix des prestations Internet et des options sont mentionnés dans le devis. AZERTIX se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment. Les parties conviennent que AZERTIX peut, de plein droit, modifier ses tarifs sans autre formalité que d'en informer le client. Toute modification des conditions générales ou particulières ainsi que l'introduction de nouvelles formules, options ou prix fera l'objet d'une information en ligne sur le site AZERTIX, ou à toute autre adresse que AZERTIX viendrait à lui substituer.

7.3 - Les offres d'hébergement facturées au client incluent un trafic prédéfini à l'avance sur le devis. En cas de dépassement de ce volume de consommation, c'est une facturation au taux réel de transfert qui sera appliquée sur la base du tarif en vigueur.

7.4 - Le client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec AZERTIX, y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par AZERTIX. Le

défaut total ou partiel de paiement 30 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.

- La suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour AZERTIX d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article "Résiliation".

Article 8. Règlement

Lors de l'acceptation des services, le client complètera et signera le devis, faisant office de bon de commande, émanant d'AZERTIX. Les modalités de paiement seront les suivantes :

- A la signature du bon de commande (devis) : un acompte de 30% du prix spécifié sur le devis.

- A la mise en ligne définitive du site : le solde de la facture.

Le règlement des prestations donnant lieu à un abonnement (comme par exemple les contrats de maintenance) s'effectuera à réception de chaque facture concernant la période de référence.

En cas d'annulation des services d'AZERTIX par le client après la signature et la réception du bon de commande et pendant la réalisation des travaux, AZERTIX retiendra et facturera au client une somme au prorata des travaux effectués, en plus de l'acompte déjà versé. Ce dernier n'est donc en aucun cas remboursable.

AZERTIX se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement.

Article 9. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social d'AZERTIX dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé, ni à demander le remboursement d'une partie ou de la totalité de la prestation facturée.

Article 10. Délais de livraison

Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les délais définis par le cahier des charges.

Article 11. Responsabilité d'AZERTIX

AZERTIX s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour délivrer dans des conditions optimales ses services de webmaster au client, dans le respect du cahier des charges validé par le client. Toute demande sortant du cadre de ce cahier des charges fera l'objet d'un devis.

La responsabilité d'AZERTIX envers le client ne pourrait par ailleurs être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, AZERTIX ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

1. le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit ;
2. les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès ;
3. le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion ;
4. la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;
5. les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ;
6. les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ;
7. les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client ;
8. les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par AZERTIX, tels que préjudice commercial, perte de commandes, erreur de paiement sur les sites marchands, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

AZERTIX se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités. Cependant, AZERTIX s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. AZERTIX est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

AZERTIX ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition de ses clients. Cependant AZERTIX s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

Article 12. Cas de force majeure

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives d'AZERTIX et du client seront dans un premier temps suspendues.

Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. AZERTIX et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

AZERTIX ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnue par la jurisprudence.

Article 13. Durée du contrat

Le contrat entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties. Il est signé pour une durée de 1 an à compter de la livraison des travaux de personnalisation. A l'issue de cette période, concernant les prestations d'hébergement, maintenance et suivi, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception 3 mois avant la date anniversaire du contrat. A l'expiration de cette période d'une année, le contrat se ne sera pas renouvelé.

Article 14. Suspension des services

En cas de non respect par l'une des parties de l'une de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées.

Tout défaut de retard de paiement de la part du client ainsi que le non respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraîne une suspension automatique des services. Le client est averti par lettre recommandée et un montant de trente (30) euros lui sera facturé à titre de frais de dossier pour la facture concernée. La résiliation du contrat liant le client à AZERTIX est encourue de plein droit trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse.

Article 15. Respect des droits d'auteur et traitement des images

Le client s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images ou les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le client autorise AZERTIX à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation. Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture.

Article 16. Confidentialité

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

Article 17. Loi Informatique et liberté

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations nominatives relatives au client a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro 1162949. Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès d'AZERTIX s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Article 18. Modifications

Les parties conviennent que AZERTIX peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.

Article 19. Conditions de Garantie

AZERTIX offre une garantie de 12 mois sur les sites développés par ses soins. Les sites créés par AZERTIX sont garantis contre toute anomalie pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

1. La garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation. La durée de la garantie est de 12 mois. Elle prend effet à partir de la date du paiement du solde de tout compte.
2. La garantie s'applique uniquement au site d'origine livré par AZERTIX. Seules les pages entièrement développées par AZERTIX sont qualifiées d'origine. Toutes modifications apportées par un tiers à l'un des fichiers entraînent l'annulation totale de cette garantie.
3. La garantie s'applique également sur les mises à jour d'un site créé par AZERTIX et réalisées par ses soins.
4. Le code développé par AZERTIX, livré au client pour qu'il l'intègre lui-même dans un site, est également sous garantie. Toutefois AZERTIX n'est en aucun cas responsable pour la totalité de la page dans laquelle ledit code a été inclus.
5. Est qualifié d'anomalie tout problème survenant au sein d'une page et entraînant le non affichage ou l'affichage incomplet de la page, tout dysfonctionnement des pages en interaction avec la base de données, toute définition incorrecte des objets de la base.
6. N'est pas qualifié d'anomalie tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.
7. La garantie couvre gratuitement la recherche de l'anomalie, sa réparation et l'intégration des modifications au reste du site.
8. La garantie ne couvre pas les anomalies dues à une installation ou une intégration du site effectuée par des tiers.
9. La garantie ne couvre pas les anomalies dues à un déplacement des pages à l'intérieur du site effectué par des tiers.